

fermes ne se défont pas si aisément que celui-ci des enfans dont ils ne font les pere que par adoption.

ARTICLE III.

Qui comprend ce qui s'est passé de considerable en ITALIE depuis le mois dernier.

Mr. Boroméo confirmé Viceroy pour trois ans.

Ambassadeurs Napolitains envoyez à Barcelonne.

DEpuis la mort du Cardinal Grimaldi, le Comte de Boroméo n'a exercé la Viceroyauté de Naples que par intérim sur une commission de l'Empereur Joseph : mais enfin il a reçu une Patente de la Cour de Barcelonne qui l'établit Viceroy de Naples pour trois ans. C'est par ses soins que les Ambassadeurs Napolitains sont enfin partis pour Barcelonne, tant pour faire les complimens de condoléance sur la mort de l'Empereur, que pour assurer la Cour de Barcelonne du dévouement & de la soumission de tout le Royaume, quoi qu'il y ait un très-grand nombre de mécontents : avant leur départ les Tribunaux qui les nommerent leur firent prêter serment qu'ils ne demanderoient aucune grace parsonnelle, mais qu'ils s'attacheroient à représenter la misère générale du Royaume & la violation de plusieurs de leurs privileges depuis la dernière révolution ; qu'ils demanderoient le rapel des troupes Allemandes qui leur sont très à charge : & qu'enfin ils devoient être regardez comme un peuple libre & indépendant des Tribunaux de Vienne, de Barcelonne, comme ils l'avoient toujours été de ceux de Madrid : que depuis que le Royaume de Naples